



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier consolidé

Dossier relatif aux comptes du service intérieur 8084

Comptes du service intérieur de la Chambre des Députés pour l'exercice 2021

Date de dépôt : 12-10-2022

Liste des documents

Date	Description	Nom du document	Page
12-10-2022	Déposé	8084/00	<u>3</u>
26-10-2022	Commission des Comptes Procès verbal (01) de la reunion du 26 octobre 2022	01	<u>28</u>
15-12-2022	Comptes du service intérieur de la Chambres des Députés pour l'exercice 2021	Document écrit de dépôt	<u>35</u>

8084/00

N° 8084

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2022-2023

COMPTES DU SERVICE INTERIEUR DE LA CHAMBRE DES DEPUTES POUR L'EXERCICE 2021

* * *

RAPPORT DE LA COMMISSION DES COMPTES

(26.10.2022)

La commission se compose de : M. Marc Lies, président, Mme Diane Adehm, M. Guy Arendt, M. André Bauler, Mme Tess Burton (vice-présidente), M. Sven Clement, M. Emile Eicher, M. Jeff Engelen, M. Paul Galles, Mme Chantal Gary, M. Gusty Graas, M. Aly Kaes, M. Charles Margue, Mme Lydia Mutsch et Mme Jessie Thill, membres.

*

I. – MISSION DE LA COMMISSION

L'article 176 du règlement de la Chambre des Députés dispose dans ses alinéas (1) et (4) :

“(1) L'examen de la comptabilité des fonds de la Chambre, pour chaque session, est confié à une commission spéciale dite “Commission des Comptes”, assistée par un réviseur d'entreprises à désigner annuellement par le Bureau.”

“(4) La Chambre, sur le rapport de cette commission, se prononce sur l'apurement du compte. La décision est communiquée à la Cour des Comptes pour être enregistrée.”

La comptabilité de la Chambre des Députés se compose d'une comptabilité budgétaire et d'une comptabilité générale conformément à l'article 13 de la loi modifiée du 8 juin 1999 sur le budget, la comptabilité et la trésorerie de l'État.

*

II. – COMPTABILITE BUDGETAIRE L'EXERCICE 2021

Le budget de la Chambre des Députés pour l'exercice 2021 tel qu'il a été arrêté par le Bureau lors de sa réunion du 17 juin 2020 et la dotation de la Chambre des Députés telle qu'elle a été arrêtée par la loi du 19 décembre 2020 concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2021, se présentait comme suit:

Tableau 1 : Budget de la Chambre des Députés pour l'exercice 2021

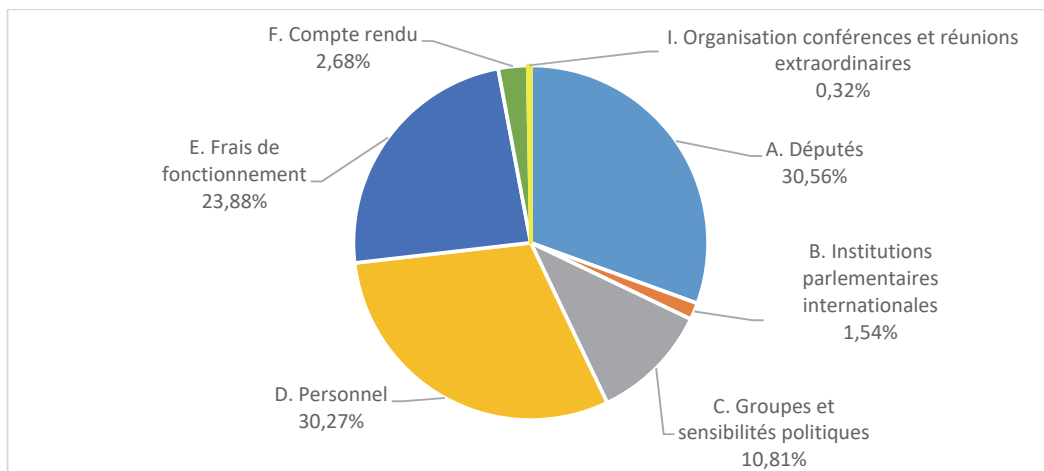
		<i>Total</i>
Dépenses		48.076.213
Section A – Députés	14.692.000	
Section B – Institutions parlementaires internationales	738.343	
Section C – Groupes et sensibilités politiques	5.198.050	

		<i>Total</i>
Section D – Personnel	14.551.700	
Section E – Frais de fonctionnement	11.479.320	
Section F – Compte rendu	1.286.800	
Section G – Transfert de revenus	0	
Section H – Financement frais campagnes électorales	0	
Section I – Organisation conférences et réunions extraordinaires	130.000	
Recettes		110.160
Recettes – Non ventilées	0	
Recettes – Publications	0	
Recettes – Loyers parkings	110.160	
Intérêts créditeurs	0	
Recours à la réserve		5.357.453
Dotation		42.599.000

Note: Les chiffres de ce tableau sont exprimés en euros

Lors de l'arrêt du budget de la Chambre des Députés pour l'exercice 2021, les membres Bureau avaient décidé de maintenir la dotation à charge du budget de l'État pour 2021 à hauteur de celle de 2020, à savoir de 42.599.000 euros, et de recourir pour le surplus à la réserve afin de financer les dépenses budgétisées, soit à hauteur de 5.357.453 euros.

Graphique 1 : Répartition par section du budget des dépenses pour l'exercice 2021



*

Les comptes du service intérieur de la Chambre des Députés pour l'exercice 2021 se présentent comme suit en comparaison avec le budget de l'exercice :

Tableau 2: Comparaison du budget 2021 par rapport à son exécution (par section)

	Budget (1)	Comptes (2)	Ecart (1-2)
Dépenses			
Section A – Députés	14 692 000	14 960 257,76	-268 257,76
Section B – Institutions parlementaires internationales	738 343	454 577,42	283 765,58
Section C – Groupes et sensibilités politiques	5 198 050	5 227 538,87	-29 488,87
Section D – Personnel	14 551 700	13 275 699,14	1 276 000,86
Section E – Frais de fonctionnement	11 479 320	10 946 766,41	532 553,59
Section F – Compte rendu	1 286 800	1 286 368,55	431,45
Section G – Transfert de revenus	0	0	0
Section H – Financement frais campagnes électorales	0	0	0
Section I – Organisation conférences et réunions extraordinaires	130 000	147 212,23	-17 212,23
Recettes			
Recettes – Non ventilées	0	62 632,43	62 632,43
Recettes – Publications	0	70,00	70,00
Recettes – Loyers parkings	110 160	109 631,71	-528,29
Intérêts créditeurs	0	0	0
Budget total			
Dépenses	48 076 213	46 298 420,38	1 777 792,62
Recettes	110 160	172 334,14	62 174,14

Note: Les chiffres de ce tableau sont exprimés en euros

Graphique 2 : Exécution par section du budget des dépenses pour l'exercice 2021

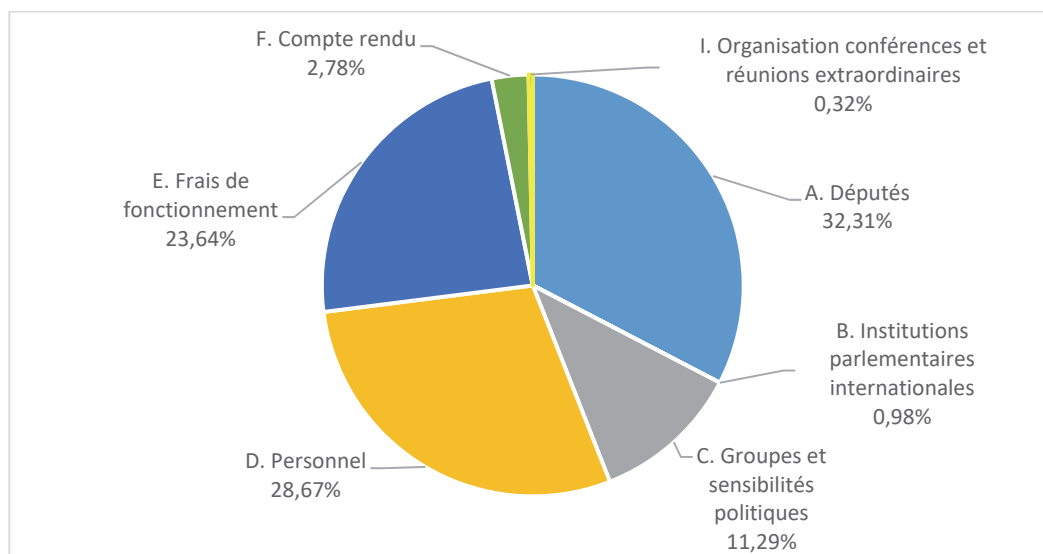


Tableau 3 : Comparaison du budget par rapport à son exécution (par article budgétaire)

	Budget 2021	Transferts	Comptes 2021	Ecart
	€	€	€	€
BUDGET DES DEPENSES				
A) DEPUTES	14 692 000		14 960 257,76	-268 257,76
11.000 Indemnités parlementaires	7 550 650		7 974 558,73	-423 908,73
1) Indemnités parlementaires – Députés	7 364 140		7 783 039,47	-418 899,47
3) Charges sociales patronales – Députés	186 510		191 519,26	-5 009,26
11.140 Remboursement cotisations pens. pers. – Députés (art.126)	73 150		62 634,22	10 515,78
1) Remboursement cotisations pens. pers. – Députés (art.126)	73 150		62 634,22	10 515,78
11.300 Assurances	82 000		90 247,74	-8 247,74
1) Prime assurance accidents	42 000		38 528,08	3 471,92
2) Remboursement prime casco – Députés	40 000		51 719,66	-11 719,66
12.010 Frais de route et de séjour	103 400		65 981,37	37 418,63
1) Frais de déplacements réunions internes – Députés	100 000		64 102,50	35 897,50
2) Frais de déplacements réunions externes – Députés	1 900		1 461,72	438,28
3) Divers	1 500		417,15	1 082,85
12.300 Indemnités de Présidents	273 240		275 338,34	-2 098,34
1) Indemnité Président Chambre	74 520		75 092,34	-572,34
2) Indemnités Présidents Groupes poli- tiques/techniques	198 720		200 246,00	-1 526,00
12.301 Indemnités de secrétariat	5 067 320		5 085 894,15	-18 574,15
1) Indemnités de secrétariat	5 067 320		5 085 894,15	-18 574,15
34.091 Congé politique	1 542 240		1 405 603,21	136 636,79
1) Députés/Salariés – Congé politique	308 450		286 745,59	21 704,41
2) Députés/Indépendants/sans profession – Congé politique	1 233 790		1 118 857,62	114 932,38
B) INSTITUTIONS PARLEMENTAIRES INTERNATIONALES	738 343		454 577,42	283 765,58
12.011 Frais de route et de séjour – Assemblées internationales	445 843		201 874,08	243 968,92
1) Visites bilatérales – Frais de route et de séjour	48 065		0,00	48 065,00
2) Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe	59 610		11 134,74	48 475,26
3) Assemblée parlementaire de l'OTAN	52 776		38 752,00	14 024,00
4) Conseil parlementaire interrégional (CPI)	6 635		704,08	5 930,92
5) Org. pour la Coopération et la Sécurité (OSCE)	30 000		47 700,57	-17 700,57
6) Union interparlementaire (UIP)	38 935		12 622,23	26 312,77

	<i>Budget 2021</i>	<i>Transferts</i>	<i>Comptes 2021</i>	<i>Ecart</i>
	€	€	€	€
7) Assemblée parlementaire de la francophonie (APF)	52 872		916,95	51 955,05
8) Relations européennes – Frais de route	86 950		23 415,71	63 534,29
9) Divers	70 000		66 627,80	3 372,20
12.190 Frais Assemblées – Organisation Conférences	500		1 083,86	-583,86
1) Conseil de l'Europe – Organisation Conférences	500		1 083,86	-583,86
2) Benelux – Organisation Conférences	0		0,00	0,00
3) Assemblée parlementaire de l'OTAN – Org. Conf.	0		0,00	0,00
4) Conseil parlementaire interrégional – Org. Conf.	0		0,00	0,00
5) OSCE – Organisation Conférences	0		0,00	0,00
6) UIP – Organisation Conférences	0		0,00	0,00
7) APF – Organisation Conférences	0		0,00	0,00
8) APUM – Organisation Conférences	0		0,00	0,00
9) Relations européennes – Organisation conférences	0		0,00	0,00
10) Divers	0		0,00	0,00
12.302 Relations internationales – Visites à Luxembourg	90 000		55 798,00	34 202,00
1) Visites de délégations parlementaires étrangères au Luxembourg	90 000		55 798,00	34 202,00
35.060 Contribution au budget – Assemblées internationales	202 000		195 821,48	6 178,52
1) Asemblée parlementaire de l'OTAN – Budget	6 500		6 759,00	-259,00
2) Conseil Benelux – Budget	85 000		66 701,81	18 298,19
3) Conseil parlementaire interrégional – Budget	15 000		15 000,00	0,00
4) Union interparlementaire – Budget	30 000		19 762,19	10 237,81
5) APF – Budget	15 000		30 380,00	-15 380,00
6) OSCE – Budget	16 000		32 599,00	-16 599,00
7) AP-UpM – Budget	8 500		0,00	8 500,00
8) Relations européennes – Budget	26 000		24 619,48	1 380,52
9) Divers	0		0,00	0,00
C) GROUPES ET SENSIBILITES POLITIQUES	5 198 050		5 327 538,87	-29 488,87
33.000 Crédits de fonctionnement	5 198 050		5 227 538,87	-29 488,87
1) Groupe CSV – Crédits	1 351 246,52		1 359 243,03	-7 996,51
2) Groupe DP – Crédits	1 005 291,50		1 011 179,62	-5 888,12
3) Groupe LSAP – Crédits	951 404,38		956 969,17	-5 564,79

	<i>Budget 2021</i>	<i>Transferts</i>	<i>Comptes 2021</i>	<i>Ecart</i>
	€	€	€	€
4) Sensibilité politique ADR – Crédits	530 953,68		533 974,75	-3 021,07
5) Groupe déi gréng – Crédits	820 997,84		824 997,54	-3 999,70
6) Sensibilité politique déi Lénk – Crédits	269 076,84		270 587,38	-1 510,54
7) Sensibilité politique Piraten – Crédits	269 076,84		270 587,38	-1 510,54
D) PERSONNEL	14 551 700		13 275 699,14	1 276 000,86
11.001 Traitements des fonctionnaires	11 709 880		10 160 154,16	1 549 725,84
1) Traitements de base – Fonctionnaires	10 932 900		9 490 390,12	1 442 509,88
2) Rémunération heures suppl. – Fonctionnaires	25 000		26 564,32	-1 564,32
3) Charges sociales patronales – Fonctionnaires	524 610		437 755,41	86 854,59
4) Allocations de repas – Fonctionnaires	227 370		205 444,31	21 925,69
11.002 Salariés	2 760 250		3 043 750,24	-283 500,24
1) Rémunérations de base – Salariés	2 389 540		2 623 828,56	-234 288,56
2) Rémunération heures suppl. – Salariés	5 000		814,86	4 185,14
3) Charges sociales patronales – Salariés	315 180		347 497,39	-32 317,39
4) Allocations de repas – Salariés	50 530		71 609,43	-21 079,43
11.003 Indemnités de poste	36 000		31 331,13	4 668,87
1) Indemnités de poste	36 000		31 331,13	4 668,87
11.004 Étudiants	18 720		15 172,61	3 547,39
1) Rémunérations de base – Étudiants	18 570		15 103,37	3 466,63
3) Charges sociales patronales – Étudiants	150		69,24	80,76
11.005 Stagiaires	0		0,00	0,00
1) Rémunérations de base – Stagiaires	0		0,00	0,00
3) Charges sociales patronales – Stagiaires	0		0,00	0,00
12.012 Frais de personnel	26 850		25 291,00	1 559,00
1) Frais de route et de séjour – Personnel	17 500		17 026,15	473,85
2) Frais d'assurances autres que RC automobile	1 850		1 969,97	-119,97
3) Frais d'habillement – Personnel	7 500		6 294,88	1 205,12
4) Frais de promotion du bien-être et de la santé au travail	0		0,00	0,00
E) FRAIS DE FONCTIONNEMENT	11 479 320		10 946 766,41	532 553,59
12.000 Indemnités pour services de tiers	60 000		54 352,04	5 647,96
2) Cours de formation	60 000		54 352,04	5 647,96
12.020 Frais d'exploitation des véhicules automoteurs	21 700		15 623,81	6 076,19
1) Assurances – Voitures de service	7 500		7 344,78	155,22
2) Carburants et lubrifiants – Voitures de service	5 500		4 033,25	1 466,75
3) Réparations et entretien – Voitures de service	7 500		3 944,78	3 555,22

	<i>Budget 2021</i>	<i>Transferts</i>	<i>Comptes 2021</i>	<i>Ecart</i>
	€	€	€	€
4) Location voitures	0		0,00	0,00
9) Divers – Voitures de service	1 200		301,00	899,00
12.040 Frais de bureau	354 430		274 037,40	80 392,60
1) Articles et matériel de bureau	30 000		25 776,55	4 223,45
2) Location et entretien – photocopieurs	58 230		45 234,66	12 995,34
3) Location et entretien autres machines de bureau	0		0,00	0,00
4) Consommables bureautiques	60 000		36 157,39	23 842,61
5) Frais d'impression et de reliure	40 000		13 696,40	26 303,60
6) Documentation et bibliothèque	125 000		105 017,13	19 982,87
7) Frais de banque	1 200		1 146,17	53,83
8) Frais de publication annonces	35 000		44 673,62	-9 673,62
9) Divers	5 000		2 335,48	2 664,52
12.050 Achat de services auprès de POST	140 500	2 500	142 165,18	834,82
1) Frais postaux	6 000		5 040,35	959,65
2) Frais téléphoniques	6 000		5 573,08	426,92
3) Frais d'accès à Internet	60 000		47 146,32	12 853,68
4) Frais téléfax	500		464,78	35,22
8) Voies louées et lignes ISDN	60 000		75 028,84	-15 028,84
9) Divers	8 000	2 500	8 911,81	1 588,19
12.060 Location et entretien des installations de télécommunications	42 500		48 255,41	-5 755,41
1) Location	0		0,00	0,00
2) Contrats d'entretien	5 000		5 244,78	-244,78
3) Réparations et pièces de rechange	5 000		934,68	4 065,32
4) Téléphonie mobile	25 000		38 361,07	-13 361,07
5) Achat de biens et de services	5 000		3 714,88	1 285,12
9) Divers	2 500		0,00	2 500,00
12.070 Location et entretien des équipements informatiques	1 490 400	-260 000	883 007,41	347 392,59
1) Location	8 000		0,00	8 000,00
2) Contrats d'entretien	1 462 100	-260 000	865 487,34	336 612,66
3) Réparations et pièces de rechange	0		0,00	0,00
4) Assistance et interventions techniques	5 000		4 966,09	33,91
9) Divers	15 300		12 553,98	2 746,02
12.080 Bâtiments : exploitation et entretien	1 082 550		1 060 053,46	22 496,54
1) Nettoyage – Bâtiments CHD	230 000		227 591,62	2 408,38
2) Eau, Gaz, Electricité, Chauffage – locaux ChD	36 000		37 802,47	-1 802,47
3) Eau, Gaz, Electricité, Chauffage, Nettoyage, Entretien – loc. group.	155 000		124 775,22	30 224,78

	<i>Budget 2021</i>	<i>Transferts</i>	<i>Comptes 2021</i>	<i>Ecart</i>
	€	€	€	€
4) Réparations et entretien – Bâtiments ChD	110 000		93 355,45	16 644,55
5) Assurances	8 100		5 477,87	2 622,13
6) Surveillance	530 000		564 417,60	-34 417,60
7) Charges d'exploitation	3 450		3 309,30	140,70
9) Divers	10 000		3 323,93	6 676,07
12.101 Loyers et charges locatives	272 210		266 075,40	6 134,60
1) Loyers parkings	225 710		225 300,40	409,60
2) Charges locatives accessoires	40 000		40 000,00	0,00
3) Loyers bureaux	0		0,00	0,00
4) Réparations et entretien – immeubles loués	0		0,00	0,00
5) Eau, Gaz, Electricité, Chauffage – immeubles loués	0		0,00	0,00
9) Divers	6 500		775,00	5 725,00
12.120 Frais d'experts et d'études	425 970		699 261,95	-273 291,95
1) Frais d'experts et d'études	425 970		699 261,95	-273 291,95
12.130 Frais de publication – Ouvrages	0		0,00	0,00
1) Frais de publication – Ouvrages	0		0,00	0,00
12.140 Frais de publicité, de sensibilisation et d'information	25 000		5 673,54	19 326,46
1) Brochures et dépliants	25 000		5 673,54	19 326,46
12.170 Entretien équipements spéciaux	183 500		424 081,64	-240 581,64
1) Frais de fonctionnement buvette	12 000		11 929,20	70,80
2) Sonorisation	1 000		0,00	1 000,00
3) Installation audiovisuelle	154 500		402 780,23	-248 280,23
4) Gestion des alarmes	12 000		6 544,31	5 455,69
9) Divers	4 000		2 827,90	1 172,10
12.210 Frais de restauration	60 000		44 992,45	15 007,55
1) Frais de restauration	60 000		44 992,45	15 007,55
12.303 Frais de représentation	128 000		471 981,80	-343 981,80
1) Frais de réception	25 000		7 148,28	17 851,72
2) Charges du Bureau	70 000		461 313,52	-391 313,52
3) Anciens Députés	8 000		1 000,00	7 000,00
4) Manifestations / Porte-Ouverte	10 000		0,00	10 000,00
5) Soutien coopération parlementaire	10 000		0,00	10 000,00
9) Divers	5 000		2 520,00	2 480,00
12.304 Projets de développement informatiques	3 815 000	150 000	3 727 651,24	237 348,76
1) Site Internet	1 660 000		1 583 601,80	76 398,20
2) Applications et Portail	2 155 000	150 000	2 144 049,44	160 950,56
3) Prestations de services et acquisitions	0		0,00	0,00

	<i>Budget 2021</i>	<i>Transferts</i>	<i>Comptes 2021</i>	<i>Ecart</i>
	€	€	€	€
12.305 Achats de biens et de services spécifiques	1 357 060	-2 500	1 435 916,83	-81 356,83
1) Chamber TV	800 000	-2 500	887 423,64	-89 923,64
2) Sécurité informatique et réseaux	547 060		540 795,77	6 264,23
3) Sécurité des bâtiments	10 000		7 697,42	2 302,58
9) Divers	0		0,00	0,00
12.306 Déménagement	0		0,00	0,00
1) Déménagement	0		0,00	0,00
1) Déménagement groupes	0		0,00	0,00
12.307 Archivage	100 000		0,00	100 000,00
1) Prestations et acquisitions – digitalisation cro	100 000		0,00	100 000,00
2) Frais d'archivage	0		0,00	0,00
21.050 Intérêts débiteurs	0		0,00	0,00
1) Intérêts débiteurs	0		0,00	0,00
74.000 Acquisition de véhicules automoteurs	0		0,00	0,00
1) Voitures de service	0		0,00	0,00
74.010 Acquisition de machines de bureau	7 500		0,00	7 500,00
1) Machines de bureau	5 000		0,00	5 000,00
2) Photocopieurs	0		0,00	0,00
9) Divers	2 500		0,00	2 500,00
74.020 Acquisition d'installations de télécommunication	10 000		0,00	10 000,00
1) Installation téléphonique	10 000		0,00	10 000,00
2) Téléfax	0		0,00	0,00
9) Divers	0		0,00	0,00
74.040 Acquisition d'équipements spéciaux	350 000		330 706,76	19 293,24
1) Acquisition d'équipements spéciaux	350 000		330 706,76	19 293,24
74.050 Acquisition d'équipements informatiques	970 000	-100 000	461 272,67	408 727,33
1) Acquisition d'équipements informatiques	970 000	-100 000	461 272,67	408 727,33
74.060 Acquisition de logiciels	533 000		501 434,09	31 565,91
1) Acquisition de logiciels	533 000		501 434,09	31 565,91
74.070 Acquisition d'oeuvres d'art	0		0,00	0,00
1) Acquisition d'oeuvres d'art	0		0,00	0,00
74.080 Acquisition de mobilier de bureau	50 000		100 223,33	-50 223,33
1) Acquisition de mobilier de bureau	50 000		100 223,33	-50 223,33
F) COMPTE RENDU	1 286 800		1 286 368,55	431,45
12.051 Frais de distribution compte rendu	1 500		1 068,55	431,45
1) Frais postaux	1 500		1 068,55	431,45

	<i>Budget 2021</i>	<i>Transferts</i>	<i>Comptes 2021</i>	<i>Ecart</i>
	€	€	€	€
12.131 Frais de publication compte rendu	1 285 300		1 285 300,00	0,00
1) Compte rendu / distribué	1 264 800		1 264 800,00	0,00
2) Compte rendu / relié	20 500		20 500,00	0,00
G) TRANSFERTS DE REVENUS	0		0,00	0,00
42.000 Transferts de revenus aux admin. de séc. soc.	0		0,00	0,00
1) Transferts de revenus aux admin. de séc. soc.	0		0,00	0,00
H) REMBOURSEMENT FRAIS CAMPAGNES ELECTORALES	0		0,00	0,00
33.001 Remboursement frais campagnes électorales	0		0,00	0,00
1) Remboursement frais campagnes électorales	0		0,00	0,00
I) ORGANISATION CONFERENCES ET REUNIONS EXTRAORDINAIRES	130 000		147 212,23	-17 212,23
12.191 Organisation conférences et réunions extraordinaires	130 000		147 212,23	-17 212,23
1) Organisation conférences et réunions extraordinaires	130 000		147 212,23	-17 212,23
Total: DEPENSES A) à I) (H) non inclus)	48 076 213		46 298 420,38	1 777 792,62
BUDGET DES RECETTES				0,00
10.010.10 Recettes non ventilées	0		62 632,43	62 632,43
16.010.10 Recettes – Publications	0		70,00	70,00
16.010.20 Recettes – Loyers parkings	110 160		109 631,71	-528,29
26.010.10 Intérêts créditeurs sur placements	0		0,00	0,00
26.010.20 Intérêts créditeurs comptes courants	0		0,00	0,00
Total : RECETTES	110 160		172 334,14	62 174,14

Note: Les chiffres de ce tableau sont exprimés en euros

Tableau 4 : Articles de dépenses dont l'exécution représente un dépassement > 10.000 euros par rapport au budget 2021

<i>Article budgétaire</i>	<i>Description</i>	<i>Montant</i>
11.000.10	Indemnités parlementaires	418 899,47
11.300.20	Remboursement prime casco	11 719,66
12.301.10	Indemnités de secrétariat	18 574,15
12.011.50	Frais de route et de séjour – OSCE	17 700,57
35.060.50	Contribution au budget – APF	15 380,00
35.060.60	Contribution au budget – OSCE	16 599,00
33.000	Crédits de fonctionnement	29 488,87
11.002.10	Salariés – Rémunérations de base	234 288,56

<i>Article budgétaire</i>	<i>Description</i>	<i>Montant</i>
11.002.30	Salariés – Charges sociales patronales	32 317,39
11.002.40	Salariés – Allocations de repas	21 079,43
12.050.80	Achat de services auprès de POST – Voies louées et lignes ISDN	15 028,84
12.060.40	Location et entretien des installations de télécommunications – Téléphonie mobile	13 361,07
12.080.60	Bâtiments : exploitation et entretien – Surveillance	34 417,60
12.120.10	Frais d'experts et d'études	273 291,95
12.170.20	Installation audio-visuelle	248 280,23
12.303.20	Frais de représentation – Charges du Bureau	391 313,52
12.305.10	Achats de biens et de services spécifiques – Chamber TV	89 923,64
74.080.10	Acquisition de mobilier de bureau	50 223,33
12.191.10	Organisation conférences et réunions extraordinaires	17 212,23

Note: Les chiffres de ce tableau sont exprimés en euros

Les comptes du service intérieur de la Chambre des Députés pour l'exercice 2021 renseignent des dépenses totales effectives de 46.298.420,38 euros ce qui représente une moins-value de 1.777.792,62 euros par rapport aux prévisions budgétaires, soit un écart de -3,7%.

Le montant de 2.721.062,79 euros, compris dans le montant des dépenses totales effectives, est reporté à titre des restants d'exercices antérieurs à l'exercice suivant afin de régler des dépenses engagées au cours de l'exercice budgétaire 2021.

Quant au niveau des recettes, les recettes totales effectives dépassent la prévision du budget pour l'exercice 2021 de 62.174,14 euros.

Les comptes du service intérieur de la Chambre des Députés pour l'exercice 2021 se sont ainsi clôturés avec excédent en comptabilité budgétaire de 1.839.966,76 euros.

*

III. – COMPTABILITE GENERALE L'EXERCICE 2021

Les états financiers de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg sont établis par le Bureau de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises et aux principes et modalités de la comptabilité commerciale (loi modifiée du 19 décembre 2002) à l'exception des acquisitions en équipements et mobiliers qui sont comptabilisées directement dans le compte de produits et charges dès la date d'acquisition

Les chiffres du bilan et du compte de revenus et charges ainsi que le détail du compte figurent ci-après.

Tableau 5 : Bilan pour l'exercice clos au 31 décembre 2021

	31.12.2021	31.12.2020
ACTIF		
Actif circulant		
Créances	360,00	4.560,00
Avoirs en banques et encaisse	17.222.445,88	19.097.087,64
Comptes de régularisation actif	1.243.897,31	1.119.943,34
Total	18.466.703,19	20.221.590,98
PASSIF		
Fonds propres		
Excédents budgétaires cumulés	8.366.711,92	10.272.466,63
Excédent budgétaire de l'exercice	1.598.110,49	3.522.233,47
Réserves		
Engagements exercices antérieurs	508.396,62	1.184.514,01
Engagements de l'exercice	5.126.001,57	2.555.624,43
Dettes		
Dettes sur achats et prestations de services	2.867.482,59	2.685.312,44
Comptes de régularisation passif	1.440,00	1.440,00
Total	18.466.703,19	20.221.590,98

Note: Les chiffres de ce tableau sont exprimés en euros

Tableau 6 : Compte de produits et charges pour l'exercice clos au 31 décembre 2021

	2021	2020
PRODUITS		
Crédits budgétaires obtenus	42.599.000,00	46.764.225,00
Reprises sur provisions	3.231.741,82	0,00
Reprises sur capital	5.426.626,52	0,00
Autres produits d'exploitation	172.969,56	534.511,61
Intérêts créditeurs	0,00	1.406,95
TOTAL	51.430.337,90	47.300.143,56
CHARGES		
Charges se rapportant à l'exercice	44.706.225,84	41.222.285,66
TOTAL	44.706.225,84	41.222.285,66
Excédent des produits sur les charges	6.724.112,06	6.077.857,90
Allocation réserve engagements de l'exercice	5.126.001,57	2.555.624,43
Excédent budgétaire de l'exercice	1.598.100,49	3.522.233,47

Note: Les chiffres de ce tableau sont exprimés en euros

Tableau 7 : Détail du Compte de produits et charges pour l'exercice clos au 31 décembre 2021

Section a) Députés	14 905 987,14	
Indemnités parlementaires	7 978 002,56	
11.000.10-Indemnités parlementaires – Députés		7 786 483,30
11.000.30-Charges sociales patronales – Députés		191 519,26
Remboursement cotisations sécurité sociale	19 960,04	
11.140.10-Remb. cot. pens. pers. – Députés (art. 126)		19 960,04
Assurances	75 207,47	
11.300.10-Prime assurance accidents		38 528,08
11.300.20-Remboursement prime casco – Députés		36 679,39
Frais de route de séjour	65 981,37	
12.010.10-Frais de déplacement réunions internes – Députés		64 102,50
12.010.20-Frais de déplacement réunions externes – Députés		1 461,72
12.010.90-Divers – Frais de route – Députés		417,15
Indemnités des Présidents	275 338,34	
12.300.10-Indemnité Président Chambre		75 092,34
12.300.20-Indemnités Présidents Groupes politi./tech		200 246,00
Indemnités de secrétariat	5 085 894,15	
12.301.10-Collaborateurs – Indemnité de secrétariat		5 085 894,15
Congé politique	1 405 603,21	
34.091.10-Députés/Salariés – Congé politique		286 745,59
34.091.20-Députés/Indépendants/Ss prof. – Congé politique		1 118 857,62
Section b) Institutions parlementaires	382 969,87	
Frais de route et de séjour – Assemblées internationales	147 336,97	
12.011.10-Visites bilatérales – Frais de route et de séjour		90,00
12.011.20-Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe		11 134,74
12.011.30-Assemblée parlementaire de l'OTAN		38 752,00
12.011.40-Conseil parlementaire interrégional (CPI)		704,08
12.011.50-Org. pour la Coopération et la Sécurité (OSCE)		47 700,57
12.011.60-Union interparlementaire (UIP)		12 622,23
12.011.70-Assemblée parlementaire de la francophonie (APF)		916,95
12.011.80-Relations européennes – Frais de route		24 312,31
12.011.90-Assemblées parlementaires internationales – Divers		11 104,09
Frais Assemblées – Organisation Conférences	3 693,36	
12.190.10-Conseil de l'Europe – Organisation Conférences		1 083,86
12.190.20-Benelux – Organisation Conférences		2 609,50
Relations internationales – Visites à Luxembourg	55 798,00	
12.302.10-Visites délégations parlementaires étrangères au L		55 798,00
Contributions au budget – Assemblées internationales	176 141,54	
35.060.10-Asemblée parlementaire de l'OTAN – Budget		21 759,00
35.060.20-Conseil Benelux – Budget		66 701,81
35.060.30-Conseil parlementaire interrégional – Budget		15 000,00
35.060.40-Union interparlementaire – Budget		19 352,12
35.060.50-APF – Budget		15 380,00
35.060.60-OSCE – Budget		15 888,25

35.060.80-Relations européennes – Budget		22 060,36
Section c) Groupes Politiques	5 227 538,87	
Crédits de fonctionnement	5 227 538,87	
33.000.10-Groupe CSV – Crédits		1 359 243,03
33.000.20-Groupe DP – Crédits		1 011 179,62
33.000.30-Groupe LSAP – Crédits		956 969,17
33.000.40-Sensibilité ADR – Crédits		533 974,75
33.000.50-Groupe Déi Gréng – Credits		824 997,54
33.000.60-Sensibilité Déi Lénk – Crédits		270 587,38
33.000.70-Sensibilité Piratepartei – Crédits		270 587,38
Section d) Personnel	13 893 197,46	
Traitements des fonctionnaires	10 670 773,02	
11.001.10-Traitements de base – Fonctionnaires		10 001 008,98
11.001.20-Rémunération heures suppl. – Fonctionnaires		26 564,32
11.001.30-Charges sociales patronales – Fonctionnaires		437 755,41
11.001.40-Allocations de repas – Fonctionnaires		205 444,31
Salariés	3 183 820,59	
11.010.10-Rémunérations de base – Salariés		2 732 452,38
11.010.20-Remunération heures suppl. – Salariés		814,86
11.010.30-Charges sociales patronales – Salariés		347 557,80
11.010.40-Allocations de repas – Salariés		71 609,43
11.010.90-Indemnités de poste		31 386,12
Etudiants	15 172,61	
11.020.10-Rémunérations de base – Personnel temporaire		15 103,37
11.020.30-Charges sociales patronales – Personnel temporaire		69,24
Frais de route et de séjour – Personnel	18 286,15	
12.012.10-Frais de route et de séjour – Personnel		18 286,15
Frais d'assurances autres que RC auto	195,21	
12.200.10-Frais d'assurances autres que RC auto		195,21
Frais d'habillement	4 949,88	
12.250.10-Frais d'habillement – Personnel		4 949,88
Section e) Frais de fonctionnement	9 268 513,07	
Indemnités pour services de tiers	51 301,85	
12.000.20-Cours de formation		51 301,85
Frais d'exploitation – Véhicules automoteurs	15 566,06	
12.020.10-Assurances – Voitures de service		7 344,78
12.020.20-Carburants – Voitures de service		4 033,25
12.020.30-Réparations / entretiens – Voitures de service		3 944,78
12.020.90-Divers – Voitures de service		243,25
Frais de bureau	271 291,93	
12.040.10-Articles et matériel de bureau		26 436,43
12.040.20-Location et entretien – photocopieurs		43 717,28
12.040.40-Consommables bureautiques		36 017,44
12.040.50-Frais d'impression et de reliure		16 575,37
12.040.60-Documentation et Bibliothèque		101 963,25
12.040.70-Frais de banque		1 146,17

12.040.80-Frais de publication annonces		45 026,49
12.040.90-Divers – Frais de bureau		409,50
Achats de services auprès de POST	144 244,07	
12.050.10-Frais postaux – Services Post		5 040,35
12.050.20-Frais téléphoniques – Services Post		5 573,08
12.050.30-Frais d'accès à Internet		47 146,32
12.050.40-Frais téléfax – Services Post		464,78
12.050.80-Voies louées / Lignes ISDN – Services Post		77 107,73
12.050.90-Divers – Services postaux		8 911,81
Location – entretien installations de télécommunication	47 320,73	
12.060.20-Contrats d'entretien – Installation de télécomm.		5 244,78
12.060.40-Téléphonie mobile		38 361,07
12.060.50-Achat biens / services – Installation de télécomm.		3 714,88
Location – entretien équipements informatiques	608 373,23	
12.070.10-Location équipements informatiques		1 170,00
12.070.20-Contrats d'entretien – équipements informatiques		575 882,25
12.070.40-Assistance / intervention sur équipements info.		19 040,02
12.070.90-Divers – Equipements informatiques		12 280,96
Bâtiments: exploitation et entretien	1 076 677,26	
12.080.10-Nettoyage – Bâtiments ChD		211 895,11
12.080.20-Eau, Gaz, Electricité, Chauffage – locaux ChD		59 581,00
12.080.30-Eau, Gaz, Elec., Chauff., Nett., Entre. – gr. pol.		123 384,88
12.080.40-Réparations et entretien – Bâtiments ChD		105 056,87
12.080.50-Assurances – bâtiments		5 477,87
12.080.60-Surveillance – bâtiments		564 291,53
12.080.70-Charges d'exploitation – bâtiments		3 309,30
12.080.90-Divers – bâtiments		3 680,70
Loyers immeubles – Charges locatives	249 012,35	
12.101.10-Loyers parking		225 300,41
12.101.20-Charges locatives accessoires		25 566,94
12.101.90-Divers – Parkings		-1 855,00
Frais d'experts et d'études	620 609,28	
12.120.10-Frais d'experts et d'études		620 609,28
Frais de publicité et d'information	6 097,08	
12.140.10-Brochures et dépliants		6 097,08
Entretien équipements spéciaux	548 972,62	
12.170.10-Frais de fonctionnement buvette – Acquisition		11 929,20
12.170.30-Installation audio-visuelle, vote et mess. élec.		529 513,82
12.170.40-Gestion des alarmes		6 544,31
12.170.90-Divers – Acquisition et entretien équipements		985,29
Frais de restauration	44 992,45	
12.210.10-Frais de restauration		44 992,45
Frais de représentation	339 861,28	
12.303.10-Frais de réception		7 148,28
12.303.20-Charges du Bureau		329 193,00
12.303.30-Anciens Députés		1 000,00
12.303.90-Divers – Frais de représentation		2 520,00

Projets de développements informatiques	3 079 783,86	
12.304.10-Site Internet		637 548,32
12.304.20-Applications et Portail		2 442 235,54
Achats de biens et services spécifiques	1 177 716,97	
12.305.10-Chamber TV		661 031,63
12.305.20-Sécurité informatique et réseaux		497 232,24
12.305.30-Sécurité des bâtiments		19 453,10
Acquisitions d'équipements spéciaux	532 790,67	
74.040.10-Acquisition: équipements spéciaux		532 790,67
Acquisitions d'équipements informatiques	135 053,26	
74.050.10-Acquisition: équipement informatique		135 053,26
Acquisitions de logiciels	235 460,69	
74.060.10-Acquisition: logiciels		235 460,69
Acquisitions de mobiliers de bureau	83 387,43	
74.080.10-Acquisition: mobilier de bureau		83 387,43
Section f) Compte-Rendu	905 300,76	
Frais de distribution: Compte-rendu	1 068,55	
12.051.10-Frais postaux – Distribution compte rendu		1 068,55
Frais de publication: Compte-rendu	904 232,21	
12.131.10-Frais de publication – Compte rendu distribué		904 232,21
Section g) Transferts de revenus	5 126 001,57	
649200-Dotations aux provisions		5 126 001,57
Section i) Organisation conférences et réunions extraordinaires	122 718,67	
Organisation conférences et réunions extraordinaires	122 718,67	
12.191.10-Organisation conférences et réunions extraordinaires		122 718,67
		49 832 227,41
Recettes	172 334,14	
10.010.10-Recettes – Non ventilées		62 632,43
16.010.10-Recettes – Publications		70,00
16.020.10-Recettes – Loyers parkings		109 631,71
Intérêts créditeurs	0,00	
Crédits budgétaires	51 258 003,76	
66.030.10-Crédits – exercice courant		42 599 000,00
749200-Reprises sur provisions		3 231 741,82
749300-Reprises sur capital		5 426 626,52
75562-Escomptes obtenus – autres		635,42
Résultat de l'exercice	-1 598 110,49	
		49 832 227,41

Note: Les chiffres ci-dessus sont exprimés en euros

Les comptes du service intérieur de la Chambre des Députés pour l'exercice 2021 renseignent des dépenses totales effectives de 49.832.227,41 euros.

Quant au niveau des recettes, les recettes totales effectives et pour l'exercice 2021 se chiffrent à 51.430.337,90 euros.

Les comptes du service intérieur de la Chambre des Députés pour l'exercice 2021 se sont ainsi clôturés en comptabilité générale avec excédent de 1.598.110,49 euros.

Au 1^{er} janvier 2022, l'excédent de l'exercice 2021 d'un montant de 1.598.110,49 euros est porté au crédit du compte « Excédents budgétaires cumulés » qui constitue la réserve de la Chambre des Députés.

Ainsi, au 1^{er} janvier 2022 la réserve de la Chambre des Députés se chiffre à 9.964.822,41 euros.

*

V. – CONCLUSIONS

Après examen des comptes de l'exercice 2021, la Commission des Comptes les approuve et adopte le présent rapport à l'unanimité des membres présents.

À relever encore le rapport du réviseur d'entreprises agréé du 30 septembre 2021, ci-joint en annexe.

*

VI.– RESOLUTION

La Commission des Comptes déclare qu'en exécution du mandat lui conféré par l'article 176 du règlement de la Chambre des Députés, elle a examiné les comptes du service intérieur de la Chambre des Députés pour l'exercice 2021.

Elle certifie la régularité de la comptabilité budgétaire de l'exercice 2021 et des comptes annuels clôturés au 31 décembre 2021.

En conséquence, elle propose à la Chambre des Députés d'approuver les comptes tels qu'ils sont présentés dans le présent rapport et de voter la résolution suivante :

„La Chambre des Députés, vu le rapport de sa Commission des Comptes, approuve les comptes de l'exercice 2021 et prie son Président de transmettre la présente résolution et le rapport de la Commission des Comptes à la Cour des Comptes pour y être enregistrés.“

Luxembourg, le 26 octobre 2022

Le Président-Rapporteur,
Marc LIES

*

PKF Audit & Conseil Sàrl

CHAMBRE DES DEPUTES DU GRAND-DUCHE
DE LUXEMBOURG

**COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2021 ET
RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE**

Au Bureau de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg comprenant le bilan au 31 décembre 2021 ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux comptes annuels, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les comptes annuels ci-joints présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs la situation financière de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg au 31 décembre 2021 ainsi que les résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables

applicables aux comptes de la Chambre des Députés tels que définis par le Bureau de la Chambre des Députés (« le Bureau ») et repris dans la note 1 de l'annexe.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la loi du 23 juillet 2016 et des normes ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du Réviseur d'Entreprises Agréé pour l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous sommes également indépendants de la Chambre des Députés conformément au Code international de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Comité des normes internationales d'éthique pour les comptables (Code de l'IESBA) tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités du Bureau pour les comptes annuels

Le Bureau est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des comptes annuels conformément aux principes comptables définis par le Bureau et repris dans la note 1 de l'annexe, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, c'est au Bureau qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Chambre des Députés à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation.

Responsabilités du Réviseur d'Entreprises Agréé pour l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du Réviseur d'Entreprises Agréé contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l’audit afin de concevoir des procédures d’audit appropriées aux circonstances et non dans le but d’exprimer une opinion sur l’efficacité du contrôle interne de la Chambre des Députés ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues par le Bureau, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l’utilisation par le Bureau du principe comptable de continuité d’exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l’existence ou non d’une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Chambre des Députés à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l’existence d’une incertitude significative, nous sommes tenus d’attirer l’attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d’exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s’appuient sur les éléments probants obtenus jusqu’à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener la Chambre des Députés à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d’ensemble, la forme et le contenu des comptes annuels y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les comptes annuels représentent les opérations et événements sous-jacents d’une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux membres du Bureau notamment l’étendue et le calendrier prévu des travaux d’audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Luxembourg, le 30 septembre 2022

PKF Audit & Conseil Sàrl
Cabinet de révision agréé
Jean MEDERNACH

*

BILAN
31 décembre 2021

	<i>Notes</i>	<i>31/12/2021</i> <i>EUR</i>	<i>31/12/2020</i> <i>EUR</i>
ACTIF			
Actif circulant			
Autres créances		360,00	4.560,00
Avoirs en banques et en caisse	(2)	17.222.445,88	19.097.087,64
Comptes de régularisation		<u>1.243.897,31</u>	<u>1.119.943,34</u>
		<u>18.466.703,19</u>	<u>20.221.590,98</u>
PASSIF			
Fonds propres			
Excédents budgétaires cumulés	(3)	8.366.711,92	10.272.466,63
Excédent budgétaire de l'exercice		1.598.110,49	3.522.233,47
Réserves			
Engagements exercices antérieurs		508.396,62	1.184.514,01
Engagements de l'exercice	(4)	5.126.001,57	2.555.624,43
Dettes			
Dettes sur achats et prestations de services	(5)	2.867.482,59	2.685.312,44
Comptes de régularisation		<u>-,-</u>	<u>1.440,00</u>
		<u>18.466.703,19</u>	<u>20.221.590,98</u>

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels

*

ANNEXE au 31 décembre 2021

NOTE 1 – PRINCIPALES METHODES COMPTABLES

1.1. Généralités

Les comptes annuels de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg sont établis par le Bureau de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises et aux principes et modalités de la comptabilité commerciale (loi modifiée du 19 décembre 2002) à l'exception des acquisitions en équipements et mobiliers qui sont comptabilisées directement dans le compte de produits et charges dès la date d'acquisition.

En application de l'article 29 (2) de la loi modifiée du 19 décembre 2002, la nomenclature et la terminologie de certains postes du bilan et du compte de revenus et charges a été adaptée au vu de la nature particulière de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg.

1.2. Conversion des devises étrangères

La comptabilité est tenue en euros (« EUR ») et le bilan ainsi que le compte de produits et charges sont exprimés dans cette devise.

Les produits et les charges en devises autres que l'euro sont convertis en euros aux cours de change en vigueur à la date des opérations.

A la date de clôture du bilan :

- Tous les postes de l'actif, exprimés dans une autre devise que la devise du bilan, sont évalués individuellement au plus bas de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan ;

- Les postes de passif, exprimés dans une autre devise que la devise du bilan, sont évalués individuellement au plus haut de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.

Ainsi, seuls sont comptabilisés dans le compte de produits et charges les bénéfices et pertes de change réalisés et les pertes de change non réalisées.

1.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées directement dans le compte de produits et charges.

1.4. Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Des corrections de valeur sont enregistrées lorsque la valeur de réalisation nette à la date de clôture est inférieure à la valeur nette comptable. Ces valeurs ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister. La valeur de réalisation est définie sur base des informations dont dispose le Bureau de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg. Les montants de créances figurant à l'actif du bilan sont des montants nets de corrections de valeur.

1.5. Dettes

Les dettes sont enregistrées à leur valeur de remboursement.

1.6. Fonds propres et réserves

Les « engagements exercices antérieurs » constituent des engagements budgétaires non utilisés lors des exercices antérieurs et reportés aux exercices ultérieurs. Le montant des « engagements exercices antérieurs » est séparé des excédents budgétaires cumulés.

Les « engagements de l'exercice » constituent des engagements budgétaires non utilisés lors de l'exercice clos en date du 31 décembre 2021 et reportés aux exercices ultérieurs. Le montant des « engagements de l'exercice » est séparé de l'excédent budgétaire de l'exercice.

Les crédits non utilisés lors des exercices budgétaires antérieurs sont reportés et les montants se retrouvent regroupés dans les excédents budgétaires cumulés.

Les crédits non utilisés lors de l'exercice budgétaire clos en date du 31 décembre 2021 sont reportés et les montants se retrouvent regroupés dans l'excédent budgétaire de l'exercice. Ceci permet au Bureau de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg de connaître le montant réel de la « réserve fonds propres » pour des dépenses imprévues éventuelles.

1.7. Charges se rapportant à l'exercice

Les charges se rapportant à l'exercice sont comptabilisés lorsque les prestations sont faites au cours de l'exercice concerné.

NOTE 2 – AVOIRS EN BANQUES ET EN CAISSE

Les avoirs en banque comprennent des placements à court terme auprès de banques à Luxembourg.

	<i>31/12/2021</i>	<i>31/12/2020</i>
	<i>EUR</i>	<i>EUR</i>
Disponibilités au début de l'exercice	19.097.087,64	15.026.864,91
Produits perçus en cours d'année	44.057.567,60	48.475.363,00
Charges payées en cours d'année	<u>(45.932.209,36)</u>	<u>(44.405.140,27)</u>
Disponibilités à la clôture de l'exercice	<u>17.222.445,88</u>	<u>19.097.087,64</u>

NOTE 3 – EXCEDENTS BUDGETAIRES CUMULES

	<i>31/12/2021</i>	<i>31/12/2020</i>
	<i>EUR</i>	<i>EUR</i>
Excédents budgétaires cumulés au début de l'exercice	10.272.466,63	6.855.268,10
Excédent budgétaire relatif à l'exercice antérieur	3.522.233,47	3.885.277,59
Reprises sur capital	(5.357.453,00)	-,--
Utilisation d'excédents reportés	(70.535,18)	(642.868,39)
Extourne engagements exercices antérieurs	-,--	174.789,33
Excédents budgétaires cumulés à la clôture de l'exercice	<u>8.366.711,92</u>	<u>10.272.466,63</u>

NOTE 4 – RESERVES

Seuls sont considérés comme appartenant à un exercice les dépenses relatives à des engagements contractés au cours de l'année et à charge du budget de l'année.

Les engagements qui n'ont pas pu être honorés au cours de l'exercice où ils ont été contractés sont reportés et comptabilisés en Réserves, Engagements de l'exercice au passif du bilan.

NOTE 5 – DETTES SUR ACHATS ET PRESTATIONS DE SERVICE

Les dettes représentent principalement des factures reçues de fournisseurs et se rapportant à l'exercice mais non encore payées à la clôture au 31 décembre 2021.

NOTE 6 – CREDITS BUDGETAIRES OBTENUS

Conformément aux arrêtés ministériels, le Ministère d'Etat a mis à disposition de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg à titre de dotation pour l'exercice budgétaire 2021 un montant total de EUR 42.599.000,00 (2020 : EUR 46.764.225,00).

NOTE 7 – REPRISES SUR PROVISIONS

Les reprises sur provisions concernent les engagements nés sur les exercices antérieurs mais dont les factures ont été reçues sur l'exercice 2021.

NOTE 8 – REPRISES SUR CAPITAL

La reprise sur capital a été décidée par le Bureau de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg en date du 17 juin 2020. Cette reprise a été ajoutée à la dotation afin de faire face aux frais de fonctionnement de l'exercice 2021.

NOTE 9 – AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Les autres produits d'exploitation sont principalement composés de loyers de parking pour un montant de EUR 109.631,71 (2020 : EUR 109.947,60) et d'autres produits d'exploitation pour un montant de EUR 63.337,85 (2020 : EUR 424.564,01).

**NOTE 10 – TABLEAU DES CHARGES SE RAPPORTANT
A L'EXERCICE ET A L'EXERCICE ANTERIEUR**

	<i>2021</i>	<i>2020</i>
	<i>EUR</i>	<i>EUR</i>
11.000 Indemnités parlementaires	7.978.002,56	7.755.562,20
11.140 Remboursement cotisations sécurité sociale	19.960,04	65.367,49
11.300 Assurances	75.207,47	63.516,85
12.010 Frais de route de séjour	65.981,37	83.714,70
12.300 Indemnités des Présidents	275.338,34	281.517,30
12.301 Indemnités de secrétariat	5.085.894,15	5.016.441,31
34.091 Congé politique	1.405.603,21	1.482.387,03
12.011 Frais de route et de séjour – Assemblées internationales	147.336,97	66.744,03
12.190 Frais Assemblées – Organisation Conférences	3.693,36	34.738,06
12.302 Relations internationales – Visites à Luxembourg	55.798,00	19.326,30
35.060 Contributions au budget – Assemblées internationales	176.141,54	141.833,23
33.000 Crédits de fonctionnement	5.227.538,87	5.170.782,00
11.001 Traitements des fonctionnaires	10.670.773,02	10.363.070,70
11.010 Salariés	3.183.820,59	1.884.046,44
11.020 Etudiants	15.172,61	5.471,79
12.012 Frais de route et de séjour – Personnel	18.286,15	338,58
12.200 Frais d'assurances autres que RC auto	195,21	1.068,14
12.250 Frais d'habillement	4.949,88	3.497,70
12.000 Indemnités pour services de tiers	51.301,85	11.569,95
12.020 Frais d'exploitation – Véhicules automoteurs	15.566,06	14.079,22
12.040 Frais de bureau	271.291,93	295.684,08
12.050 Achats de services auprès de POST	144.244,07	123.676,33
12.060 Location – entretien installations de télécommunication	47.320,73	65.221,40
12.070 Location – entretien équipements informatiques	608.373,23	731.888,23
12.080 Bâtiments : exploitation et entretien	1.076.677,26	974.237,71
12.101 Loyers immeubles – Charges locatives	249.012,35	256.692,05
12.120 Frais d'experts et d'études	620.609,28	309.526,55
12.140 Frais de publicité et d'information	6.097,08	423,54
12.170 Entretien équipements spéciaux	548.972,62	705.347,69
12.210 Frais de restauration	44.992,45	40.171,81
12.303 Frais de représentation	339.861,28	147.170,46
12.304 Projets de développements informatiques	3.079.783,86	2.222.831,04
12.305 Achats de biens et services spécifiques	1.177.716,97	1.216.171,82
12.307 Archivage électronique	--	15.620,62
74.020 Acquisitions installations de télécommunication	--	85.718,44
74.040 Acquisitions d'équipements spéciaux	532.790,67	36.174,06
74.050 Acquisitions d'équipements informatiques	135.053,26	480.196,41

		<i>2021</i>	<i>2020</i>
		<i>EUR</i>	<i>EUR</i>
74.060	Acquisitions de logiciels	235.460,69	274.262,54
74.080	Acquisitions de mobiliers de bureau	83.387,43	61.337,43
12.051	Frais de distribution : Compte-rendu	1.068,55	765,00
12.131	Frais de publication : Compte-rendu	904.232,21	683.858,14
12.191	Organisation conférences et réunions extraordinaires	122.718,67	30.237,29
	Total des charges	44.706.225,84	41.222.285,66

NOTE 11 – FONCTIONNAIRES ET EMPLOYES

Durant l'exercice, la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg a employé un nombre moyen (en ETP) de :

	<i>2021</i>	<i>2020</i>
Fonctionnaires	85	85
Employés	35	17

Les employés ont augmenté par rapport à 2020 en raison de la croissance des besoins internes des différents départements de la Chambre des Députés.

NOTE 12 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

Il n'existe pas d'engagements hors bilan au 31 décembre 2021.

NOTE 13 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

L'impact du Covid-19 sur le budget 2021 a été estimé à environ EUR 391.455.

Le Bureau de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg continue par ailleurs de suivre la situation liée à la pandémie COVID-19 afin d'identifier d'éventuels impacts futurs sur les opérations de la Chambre des Députés.

Il est trop tôt pour quantifier l'impact potentiel du conflit entre l'Ukraine et la Russie hormis des impacts inflationnistes sur l'ensemble des charges de la Chambre des Députés.

01



Commission des Comptes
Procès-verbal de la réunion du 26 octobre 2022

Ordre du jour :

1. Adoption du projet de procès-verbal de la réunion du 1 décembre 2021
2. 8084 Comptes du service intérieur de la Chambre des Députés pour l'exercice 2021
 - Désignation d'un rapporteur
 - Examen des comptes
 - Présentation et adoption d'un projet de rapport
3. Divers

*

Présents : M. Guy Arendt, M. André Bauler, Mme Tess Burton, M. Sven Clement, M. Emile Eicher, M. Jeff Engelen, M. Paul Galles, M. Gusty Graas, M. Aly Kaes, M. Marc Lies, M. Charles Margue, Mme Jessie Thill

M. Laurent Scheeck, Secrétaire général de la Chambre des Députés
Mme Isabelle Barra, Secrétaire générale adjointe
M. Benoît Reiter, Secrétaire général adjoint

M. Damian Rychlicki, de l'Administration parlementaire

Excusés : Mme Diane Adehm, Mme Chantal Gary, Mme Lydia Mutsch

Mme Nathalie Oberweis, observateur délégué

*

Présidence : M. Marc Lies, Président de la Commission

*

1. Adoption du projet de procès-verbal de la réunion du 1 décembre 2021

Les membres de la commission n'ont pas émis de commentaires par rapport au procès-verbal de la réunion du 1er décembre 2021 relative aux comptes du service intérieur de la Chambre des Députés pour l'exercice 2020 et ledit procès-verbal a été adopté à l'unanimité des membres présents.
2. 8084 Comptes du service intérieur de la Chambre des Députés pour l'exercice 2021

- Désignation d'un rapporteur

Sur proposition des membres de la commission, Monsieur Marc Lies est désigné rapporteur des comptes du service intérieur de la Chambre des Députés pour l'exercice 2021.

- Examen des comptes

Le Président de la commission donne la parole à Monsieur le Secrétaire général.

L'orateur invite les membres à une rétrospective sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 qui permettra aux membres de se faire également une impression quant au fonctionnement de l'Administration.

Le Secrétaire général rappelle que le budget pour l'exercice 2021 a été adopté par les membres du Bureau en date du 17 juin 2020, soit en plein état de crise, une période fortement marquée par une incertitude quant à l'évolution de la crise et par conséquent quant aux répercussions sur les finances publiques. Pour cette raison, les responsables de l'administration budgétisaient leurs dépenses avec prudence en évitant à prendre de risques. À cet égard, l'orateur se réfère à l'exercice 2020 au cours duquel les dépenses ne dépassaient pas, de loin, le budget. Cependant la Chambre a dû engager ses fonds pour d'autres dépenses que celles prévues lors de l'établissement du budget.

Pour l'exercice 2021, le budget prévoyait des dépenses à hauteur de 48 millions euros, soit 2 millions euros de plus que le budget précédent. Cependant, la dotation à charge du budget de l'État demandée pour 2021 était la même que pour l'exercice 2020, à savoir de 42.599.000 euros, en raison de l'incertitude quant à l'impact de la crise sanitaire sur les finances publiques. Le surplus de dépenses budgétisées devait alors être financé au moyen d'un recours à la réserve à hauteur de 5,3 millions euros. Cette décision, prudente et stratégique du Président et des membres du Bureau, de demander la dotation de 2020 également pour 2021 a permis d'augmenter de façon responsable le budget de la Chambre afin de garantir son opérationnalité sans cependant grever substantiellement le budget de l'État. L'orateur souligne qu'il est certes important pour la Chambre d'avoir une saine réserve qui lui permet d'investir dans les technologies de l'information, dans la coopération entre les institutions ainsi que dans la digitalisation afin de gagner en efficacité. Or, il précise que la Chambre n'est cependant pas un établissement bancaire et donc elle ne doit pas viser à accumuler des fonds sans raison surtout dans une période d'intérêts bas, voire même négatifs.

Dans ce contexte, le Secrétaire général explique que les membres du Bureau s'efforcent à budgétiser les dépenses et à les dépenser de manière la plus précise et grâce à une réserve saine, différentes lignes budgétaires peuvent être dépassées sachant que des économies pourront être réalisées sur d'autres lignes budgétaires.

L'orateur tient à remercier le responsable du service financier pour son approche budgétaire et comptable qui vise une optimisation et une responsabilisation selon le principe de bonne gestion financière. Le but étant d'un côté une efficacité et une prévisibilité, mais également une transparence au niveau de l'engagement des deniers publics de l'autre côté. Un exemple cité par le Secrétaire général dans ce contexte est le nouveau *modus operandi*

du recours à la réserve qui est désormais affectée aux articles budgétaires selon les besoins. Ainsi l'affectation de la réserve est également contrôlée par le Contrôleur financier.

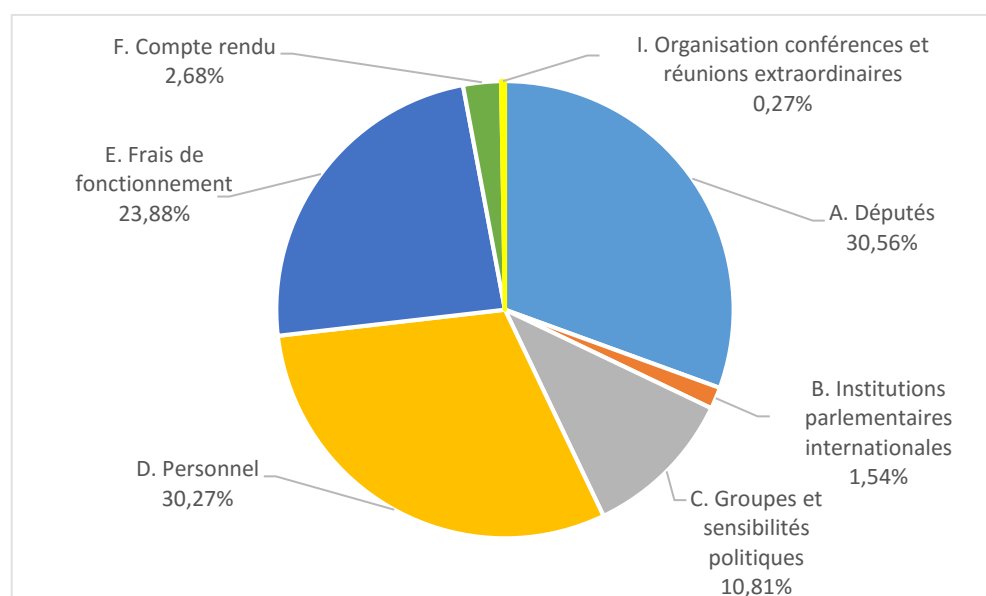
Pour conclure, le Secrétaire général explique aux membres de la commission qu'en 2022 il n'y a pas eu de recours à la réserve et que pour 2023 4,4 millions euros seront puisés de la réserve entre autres en raison du projet immobilier « Gilly ».

Le Président donne ensuite la parole au responsable du service financier qui présente en détail les propositions budgétaires de la Chambre des Députés telles qu'arrêtées par le Bureau lors de sa réunion du 17 juin 2020 et la dotation de la Chambre des Députés telle qu'elle a été arrêtée par la loi du 19 décembre 2020 concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2021 :

Budget des dépenses	48.076.213 €
Budget des recettes	110.160 €
Dotation budgétaire demandée	42.599.000 €

L'orateur rappelle que lors de l'arrêt du budget de la Chambre des Députés pour l'exercice 2021, les membres Bureau avaient décidé de maintenir la dotation à charge du budget de l'État pour 2021 à hauteur de celle de 2020, à savoir de 42.599.000 euros, et de recourir pour le surplus à la réserve afin de financer les dépenses budgétisées, soit à hauteur de 5.357.453 euros. Pour l'exercice 2020 le budget de la Chambre se chiffrait à hauteur de 46.764.225 euros.

Graphique 1 : Répartition par section du budget des dépenses pour l'exercice 2021



Par ailleurs, le responsable du service financier informe les membres de la Commission de Comptes quant à l'évolution des effectifs de l'administration, à savoir qu'au cours de l'année 2021, 22 agents sont entrés en service (5 fonctionnaires et 17 salariés) et 6 agents ont quitté l'administration (4 retraites, 1 licenciement et 1 démission volontaire dont l'agent en question souhaite

désormais réintégrer l'administration). Au 31 décembre 2021, l'Administration parlementaire comptait 120 agents.

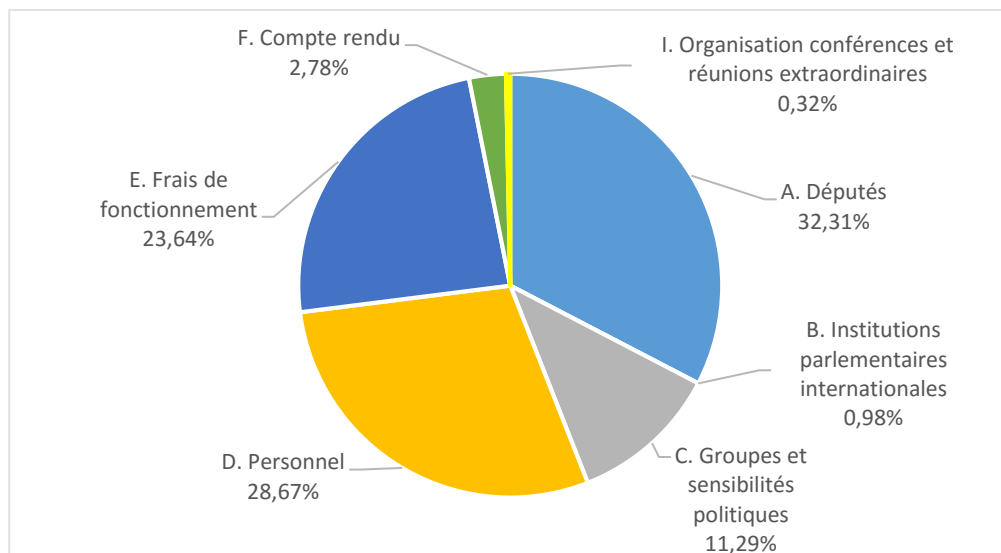
L'orateur continue avec des explications plus détaillées quant à l'exécution du budget de l'exercice 2021.

Tableau 1 : Comparaison du budget 2021 par rapport à son exécution (par section)

	Budget (1)	Comptes (2)	Écart (1-2)
Dépenses			
Section A - Députés	14 692 000	14 960 257,76	-268 257,76
Section B - Institutions parlementaires internationales	738 343	454 577,42	283 765,58
Section C - Groupes et sensibilités politiques	5 198 050	5 227 538,87	-29 488,87
Section D - Personnel	14 551 700	13 275 699,14	1 276 000,86
Section E - Frais de fonctionnement	11 479 320	10 946 766,41	532 553,59
Section F - Compte rendu	1 286 800	1 286 368,55	431,45
Section G - Transfert de revenus	0	0	0
Section H - Financement frais campagnes électorales	0	0	0
Section I - Organisation conférences et réunions extraordinaires	130 000	147 212,23	-17 212,23
Recettes			
Recettes - Non ventilées	0	62 632,43	62 632,43
Recettes - Publications	0	70,00	70,00
Recettes - Loyers parkings	110 160	109 631,71	-528,29
Intérêts créditeurs	0	0	0
Budget total			
Dépenses	48 076 213	46 298 420,38	1 777 792,62
Recettes	110 160	172 334,14	62 174,14

Note: Les chiffres de ce tableau sont exprimés en euros

Graphique 2 : Exécution par section du budget des dépenses pour l'exercice 2021



Ensuite, le responsable du service financier explique aux membres les raisons des dépassements de certains articles budgétaires.

Tableau 3 : Articles de dépenses dont l'exécution représente un dépassement > 10.000 euros par rapport au budget 2021

Article budgétaire	Description	Montant
11.000.10	Indemnités parlementaires	418 899,47
11.300.20	Remboursement prime casco	11 719,66
12.301.10	Indemnités de secrétariat	18 574,15
12.011.50	Frais de route et de séjour - OSCE	17 700,57
35.060.50	Contribution au budget - APF	15 380,00
35.060.60	Contribution au budget - OSCE	16 599,00
33.000	Crédits de fonctionnement	29 488,87
11.002.10	Salariés – Rémunérations de base	234 288,56
11.002.30	Salariés – Charges sociales patronales	32 317,39
11.002.40	Salariés – Allocations de repas	21 079,43
12.050.80	Achat de services auprès de POST – Voies louées et lignes ISDN	15 028,84
12.060.40	Location et entretien des installations de télécommunications – Téléphonie mobile	13 361,07
12.080.60	Bâtiments : exploitation et entretien - Surveillance	34 417,60
12.120.10	Frais d'experts et d'études	273 291,95
12.170.20	Installation audio-visuelle	248 280,23
12.303.20	Frais de représentation – Charges du Bureau	391 313,52
12.305.10	Achats de biens et de services spécifiques – Chamber TV	89 923,64
74.080.10	Acquisition de mobilier de bureau	50 223,33
12.191.10	Organisation conférences et réunions extraordinaires	17 212,23

Note: Les chiffres de ce tableau sont exprimés en euros

Le responsable du service financier évoque également que l'impact financier de la pandémie de COVID-19 sur l'exécution du budget de la Chambre des

Députés pour l'exercice 2021 qui est estimé à environ 391.455 euros (en 2020 450.000 euros).

Ainsi, l'orateur informe les membres que les comptes du service intérieur de la Chambre des Députés pour l'exercice 2021 renseignent des dépenses totales effectives de 46.298.420,38 euros ce qui représente une moins-value de 1.777.792,62 euros par rapport aux prévisions budgétaires, soit un écart de - 3,7% (en 2020 une moins-value de 3.203.682,55 euros, soit un écart de - 6,85%).

Le montant de 2.721.062,79 euros, compris dans le montant des dépenses totales effectives, est reporté à titre des restants d'exercices antérieurs à l'exercice suivant afin de régler des dépenses engagées au cours de l'exercice budgétaire 2021.

Pour conclure, le responsable du service financier informe les membres de la commission qu'au 1^{er} janvier 2022, la Chambre des Députés disposait d'une réserve de 9.964.822,41 euros.

- Présentation et adoption d'un projet de rapport

Les membres de la commission n'ont pas émis de commentaires par rapport au projet de rapport et ledit projet est adopté à l'unanimité des membres présents.

3. Divers

La discussion porte sur le financement par un groupe politique d'une publicité de campagne électorale pour les prochaines élections communales.

Procès-verbal approuvé et certifié exact

Document écrit de dépôt



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

RÉSOLUTION

La Chambre des Députés, vu le rapport de sa Commission des Comptes, approuve les comptes de l'exercice 2021 et prie son Président de transmettre la présente résolution et le rapport de la Commission des Comptes à la Cour des Comptes pour y être enregistrés.

Luxembourg, le 26 octobre 2022

Le Président-Rapporteur,



Marc Lies